

BUREAU FEDERAL

Réunion du Samedi 19 Avril 2008 à Angers

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Melle Françoise AMIAUD. Mmes Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON,
Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric
JUGNET et Philippe RESTOUT.

Excusé : M. Jean-Pierre SIUTAT (mission FIBA)

Assistent : Mme Céline PETIT - MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), et Sylvain BOURDOIS
CHUPIN.

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jean-Pierre SIUTAT, en mission à Chypre, pour une Commission de Compétition FIBA Europe.

Les membres du Bureau Fédéral remercient le Comité Départemental du Maine et Loire pour l'accueil qui leur a été réservé à Angers.

2. Assemblée Générale de Deauville 2008

- o Thèmes du Forum et pilotes à définir.

Thierry BALESTRIERE expose aux membres du Bureau Fédéral plusieurs thèmes qui pourraient être présentés au moment du Forum du Vendredi 27 Juin 2008.

Après discussion, les membres du Bureau Fédéral retiennent les thèmes suivants :

- FBO : présentation et partenariat possible avec les organisateurs (aide de FBO) à l'intention des Ligues, Comités et Clubs. Présenté par Jean-Pierre HUNCKLER et Yann BARBITCH.
- Présentation des principes de l'Opération Solidarité. Présenté par Frédéric JUGNET et Sébastien DIOT.
- La Convention Collective : Présentation et mise en œuvre. Présenté par Jean-Marie FLORET et David VALLEE.

- o Les Equipes de France : contenu de la soirée, animation ?

La partie Equipe de France sera présentée et animée par Jean-Pierre de VINCENZI.

Gérard BOSCH animera l'Académie du Basket

- Le Zoom de l'AG.

Le thème de l'Assemblée Générale du Samedi 28 Juin 2008 sera "La Formation". Il y aura un animateur principal et plusieurs intervenants.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent une homogénéité dans la présentation des différents thèmes abordés.

3. La Commission Juridique.

- Classification des licences en fonction de la nationalité : numérotation. (Article 426 des règlements généraux)

Roselyne BIENVENU propose la classification des licences en fonction de la nationalité, avec la modification de numérotation suivante :

Article 426 - Identification des licences

1. Les licences attribuées aux personnes de nationalité française et aux ressortissant-es mineur-es d'un pays membre de l'EEE ou hors EEE portent un numéro commençant par la lettre «F».
2. Les licences attribuées aux personnes ressortissantes d'un autre pays membre de l'EEE portent un numéro commençant par la lettre «E».
3. Les licences attribuées aux personnes ressortissantes d'un pays hors EEE portent un numéro commençant par la lettre «H» s'ils souhaitent participer à un niveau de compétition inférieur à un championnat qualificatif au championnat de France ;
4. Les licences attribuées aux personnes ressortissantes d'un pays hors EEE portent un numéro commençant par la lettre «N» s'ils souhaitent participer à un niveau de compétition qualificatif au championnat de France ou championnat de France.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

La Commission Juridique reverra l'ensemble des règlements, pour y faire apparaître ces modifications.

- Demande de dérogation de l'Union Espoirs Chalosse

Roselyne BIENVENU : lors de sa séance du 7 mars 2008, le Bureau Fédéral avait demandé au club d'envoyer un dossier de demande de dérogation et de motiver cette nouvelle demande. La Commission Juridique et la Commission Sportive ont conjointement étudié ce dossier.

Le Bureau Fédéral accorde la dérogation à l'Union Espoirs Chalosse pour 1 an.

La Commission Juridique est chargée d'étudier le règlement en question.

- Validation de l'article 425 des règlements généraux.

Roselyne BIENVENU expose les modifications de l'article 425 (annexe 1) et précise qu'il s'agit d'une simple remise en forme, pour une meilleure lisibilité.

Accord du Bureau Fédéral.

- o Retour sur la modification adoptée par le Comité Directeur du 22 février 2008 sur la responsabilité des Présidents d'association en matière de vérification d'identité lors des demandes de licence.

Roselyne BIENVENU était excusée au précédent Comité Directeur, quand cette modification réglementaire a été adoptée. Elle repose la question concernant le bien fondé de ce règlement.

Une discussion s'engage.

Ce règlement précise que le Président de l'Association a la capacité, avec cet article, de vérifier l'identité de tout joueur, notamment pour avoir la garantie qu'il n'était pas licencié la saison précédente.

4. Demande de réexamen en Chambre d'Appel de Baie Mahault (Guadeloupe).

Frédéric JUGNET : un joueur a évolué sans validation du surclassement requis. Son surclassement était établi mais pas pour le niveau dans lequel il a joué. Le club de Baie Mahault a été débouté en Chambre d'Appel. Aucun élément nouveau n'a été porté au premier dossier.

Le Bureau Fédéral refuse la demande de réexamen en Chambre d'Appel du club de Baie Mahault, à l'unanimité des membres présents.

5. Journée Porte Ouverte des Equipes en Championnat de France.

Marie-Noëlle SERVAGE : la fin de saison s'annonce difficile, certains clubs ne seraient pas en règle avec la Charte de l'Arbitrage. Les clubs seront informés et pourront apporter des éléments contradictoires et un nouveau point sera effectué au 15 Mai 2008.

Yvan MAININI : il faut rendre obligatoire l'utilisation de FBI dans les Ligues et les Comités, pour pouvoir vérifier la bonne application de la Charte de l'Arbitrage, ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur

Compte tenu du succès et du nombre important de participants, Marie-Noëlle SERVAGE propose que la journée porte ouverte des Equipes en Championnat de France se déroule sur deux jours cette saison, le Jeudi 3 Juillet et le Vendredi 4 Juillet 2008.

Accord du Bureau Fédéral.

6. LFB : Modifications réglementaires et Gentleman Agreement.

Yvan MAININI : chaque membre a en sa possession les documents transmis par la Ligue Féminine de Basket. Il rappelle que le Gentleman Agreement ne concerne pas la FFBB, mais les clubs de LFB. Cependant, si les clubs refusent de signer ce Gentleman Agreement, la FFBB sera obligée de régler. Quant aux propositions pour la formation, aucun changement ne sera opéré pour la saison 2008/2009.

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau Fédéral.

Pierre COLLOMB représentera Jean-Pierre SIUTAT (excusé, en mission à Chypre) à la réunion de Bureau Elargi de la Ligue Féminine de Basket le 20 Avril 2008 à Angers, avec les orientations données ce jour par le Bureau Fédéral.

Les éventuelles modifications réglementaires seront proposées au Comité Directeur du 17 Mai 2008, pour adoption.

7. Suite au BF du 28/03/08, complément dans le choix des lieux des rencontres de l'Equipe de France Féminine.

Yvan MAININI propose les nouvelles attributions de sites pour les rencontres de l'Equipe de France Féminine :

- le 16 Août 2008 – France / Slovaquie : à Saint Quentin (CD Aisne).
- le 27 Août 2008 – France / Roumanie : à Valenciennes (LR Nord/PDC)

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

8. Dates de réunions du Bureau Fédéral, proposition :

Frédéric JUGNET propose les modifications de dates et de lieux, pour les réunions de Bureau Fédéral :

- o Le Vendredi 4 Juillet 2008 à Paris à 17h.
- o Le Samedi 30 Août 2008 à Villeneuve d'Ascq à 14h.
- o Le Samedi 20 Septembre 2008 à Limoges à 14h.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

9. Questions diverses

Yvan MAININI a reçu une correspondance concernant d'une part une demande de prise d'autonomie de la section Basket du Toulouse CMS (séparation de l'omnisport) avec la création du Toulouse Métropole Basket et d'autre part l'étude de faisabilité du transfert des droits sportifs de l'US Templaise (Temple sur Lot). Environ 170 km séparent les deux clubs.

Frédéric JUGNET précise que la situation de ces clubs doit être rapidement étudiée (date limite : 1^{er} Juin 2008).

Le Bureau Fédéral rendra sa décision ultérieurement, après une étude approfondie du dossier.

Roselyne BIENVENU a reçu une question d'André NOUAIL portant sur les joueuses étrangères, ne comptant pas dans les M et les T avec la disparition des titres de séjour de 10 ans.

La Commission Juridique effectuera une étude pour le Comité Directeur du 17 Mai 2008.

Frédéric JUGNET expose deux documents qui seront présentés au Comité Directeur du 17 Mai 2008 :

- "Le MiniBasket : un état d'esprit...", plaquette promotionnelle à l'intention du grand public.
- Guide "Créer son club ..." de la Commission Formation.

Yvan MAININI informe de la création d'une nouvelle association :

- -Tigre Pontenais Basket Club (CD 40)

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 30 Mai 2008, à Paris.